



Le Caen BMX est une association sportive à but non lucratif (dirigeants bénévoles), régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour but de favoriser et promouvoir la pratique du BMX. L'association est constituée d'un bureau et d'un conseil d'administration. Une assemblée générale est organisée chaque année. Le siège se situe à la maison du Vélo – 54 quai Amiral Hamelin 14000 CAEN.

Retrouvez toute l'actualité du club sur notre page Internet : www.caenbmx.fr ou sur Facebook <https://www.facebook.com/CaenBMX>,

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS 2022/2023

- **Entraînements loisirs à la piste:**
 - Mercredi : 14h00 / 15h30
 - Samedi : 10h30 / 12h00
- **Entraînements compétitions à la piste : (ouverts aux pilotes désirant faire de la compétition dans l'année)**
 - Mardi : 18h15 / 20h15
 - Jeudi : 18h15 / 20h15
- **Entraînement ouvert à tous :**
 - Vendredi : 18h15 renforcement musculaire au gymnase Albert Camus Bd de la Charité à Caen

Les pilotes évoluant en compétition ne sont pas autorisés à prendre part aux entraînements loisirs des mercredis après-midi et samedi matin, les conditions de sécurité n'étant plus assurées pour les loisirs.

TARIFS 2022/2023

Tarif annuel comprenant l'adhésion au club et la licence FFC pour les licenciés CAEN BMX selon l'âge du pilote :

170€ : Pilotes âgés de 5 à 16 ans en 2023

185€ à 245€ : pilotes âgés de 17 ans en 2023, selon type de licence choisi

Réduction pour

- ❖ Les bénéficiaires du pass'sport
- ❖ Les féminines (non cumulable avec le pass'sport)
- ❖ La 3^{ème} adhésion au sein d'une même famille (non cumulable avec le pass'sport)

Adhésion seule : 150€ sur présentation d'une licence FFC prise dans un autre club

La licence est obligatoire pour pratiquer le BMX en loisir ou en compétition.

INSCRIPTION/PIECES A FOURNIR

La licence est à prendre en ligne sur le site de la FFC www.normandiecyclisme.fr/licence-affiliation/. Le règlement se fait au club qui reverse ensuite le montant de la licence et taxe à la fédération.

Création de votre espace licencié pour affiliation à la Fédération Française de Cyclisme www.normandiecyclisme.fr/licence-affiliation/ :

A la rubrique « votre pratique », sélectionnez **APPRENTISSAGE**

Déposez les pièces suivantes sur votre espace licencié: (il est inutile de transmettre ces documents au club)

- Pièce d'identité
- Photo d'identité
- Selon les cas, questionnaire santé ou certificat médical précisant la pratique du **CYCLISME EN COMPETITION** (modèle type en ligne sur le même site)
- Lire et valider les documents :
- Additif à la demande de licence (dans votre espace documentaire)
 - Autorisation parentale
 - Garanties Complémentaires Assurance
 - Notice Assurance Responsabilité Civile
 - Questionnaire de santé du sportif mineur

L'inscription ne devient définitive qu'à réception du dossier complet. Le club se réserve le droit de refuser les pilotes au dossier incomplet.

Documents à remettre au club :

- Fiche d'adhésion
- Le règlement (cheque ou espece)

ENTRAINEMENTS

Fréquence : chaque semaine de septembre à juin sauf vacances scolaires (excepté 1^{er} SAMEDI des vacances pour les entraînements loisirs). Les entraînements compétition sont maintenus pendant les vacances scolaires, sauf exception. **Les pilotes évoluant en compétition ne sont pas autorisés à prendre part aux entraînements loisirs** des mercredis après-midi et samedi matin. Aucune exception n'est acceptée.

En cas d'annulation d'entraînements de dernière minute (absence entraîneur, mauvais temps, etc), pensez à consulter notre page Facebook et groupe WhatsApp

Respectez les horaires. Les entraîneurs n'assurent pas la garde des enfants à la fin de l'entraînement. Veillez à venir chercher votre enfant à l'heure **à la piste et non sur le parking**.

Tenue réglementaire: Les protections type dorsale, genouillères, coudières ne sont pas obligatoires mais vivement conseillées.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Gants (pas de mitaine) | <input type="checkbox"/> Casque intégral (prêt possible en fonction des disponibilités) |
| <input type="checkbox"/> Pantalon de BMX ou jeans | <input type="checkbox"/> BMX en bon état de fonctionnement (prêt possible en fonction des disponibilités) |
| <input type="checkbox"/> T-shirt à manches longues | <input type="checkbox"/> De l'eau pour s'hydrater |
| <input type="checkbox"/> Chaussettes montantes (au-dessus de la cheville) | |
| <input type="checkbox"/> Chaussures de sport | |

BENEVOLAT

Le club organise des manifestations types Caen BMX Indoor au Parc Expo de Caen ou des compétitions régionales, pour lesquelles il est fait appel au bénévolat. Des journées pour entretien de la piste sont mises en place durant l'année. Tous les adhérents (ou représentants légaux, pour les plus jeunes) devront participer à une de ces journées au minimum. Dans le cas contraire, un chèque de caution de 50€ sera encaissé en fin d'année.

COMPETITIONS

Chaque personne inscrite au club, quel que soit son niveau, peut participer à différentes compétitions départementales, régionales ou nationales. *La participation aux compétitions n'est pas obligatoire. Elle est toutefois recommandée pour motiver les nouveaux pilotes.*

Les inscriptions se font facilement à l'aide d'un lien envoyé par mail à chaque pilote (ou parent). Le **port du maillot du club** est obligatoire pour toutes les compétitions. Plaques frontales et latérales portant le n° de pilote (cf n° licence sur www.normandiecyclisme.fr/licence-affiliation/)

Le club prend en charge le cout des inscriptions régionales et quelques courses nationales. Le transport et les repas restent à la charge du pilote.

CONTACTS UTILES

Président	Sébastien GEORGES	07 82 46 94 54	burocaenbmx@gmail.com
Vice-Président (responsable piste et matériel)	Grégory LEREBOURG	06 30 27 67 68	
Vice-Président (responsable entraîneurs)	Pierre-Louis SAILLET	06 65 00 15 29	
Trésoriers	Jérôme MURAIL		
	Jonathan HUARD		
Secrétaires	Veronique LEREBOURG		
	Céline GEORGES		

QUELQUES REGLES

Le pilote et sa famille s'engagent à :

- Vérifier l'état de son BMX avant l'entraînement : pression des pneus, vérification du frein, chaîne, etc
- En cas de crevaison pendant une session, RAPPORTER une chambre à air au club
- Respecter les arbitres, adversaires. En cas d'injure, de maltraitance du matériel, le pilote sera suspendu pour la course/entraînement suivant.
- Respecter les choix, remarques, consignes de son entraîneur.
- Respecter ses camarades d'entraînement
- Respecter son matériel, en particulier celui prêté par le club
- En cas de litige, le pilote s'adressera à un membre du bureau ou à l'entraîneur présent.

Les parents s'engagent à respecter les horaires des entraînements et à être ponctuels pour récupérer leur enfant à la fin de l'entraînement. Ils veilleront que leur enfant ait un BMX en état de marche.